



## SUIVI 2023 DU CAPTAGE NATUREL DE L'HUITRE CREUSE EN BAIE DE BOURGNEUF : Bulletin 5

### Préambule

En 2023, le suivi du recrutement de l'huître creuse en baie de Bourgneuf a été reconduit par le SMIDAP pour la quinzième année consécutive, et ce en réponse à la demande de structures professionnelles locales.

Il est réalisé sur le secteur de La Bernerie en Retz. Il a pour objectif de préciser la chronologie de la ou des phases de fixation ainsi que de quantifier les densités obtenues par type de collecteurs (à savoir, tubes plastiques et coupelles).

Il se décline au travers de la pose de collecteurs toutes les marées de vives-eaux à compter de début juillet.

### Résultats provisoires

La pose des premiers collecteurs a été réalisée le 18 juillet.

Une phase de fixation, au demeurant significative, a été décelée sur la période du 4 au 16 août 2023.

Les densités mesurées sont respectivement de :

- Tubes plastiques : 103 +/- 34 huîtres
- Coupelles : 10 +/- 4 huîtres.

Une nouvelle phase de fixation, a été décelée sur la période du 16 août au 5 septembre 2023.

Les densités mesurées sont respectivement de :

- Tubes plastiques : 51 +/- 25 huîtres
- Coupelles : 7 +/- 3 huîtres

Une phase de fixation, très faible, a été décelée sur la période du 5 au 19 septembre 2023.

Les densités mesurées sont respectivement de :

- Tubes plastiques : 4 +/- 3 huîtres
- Coupelles : 1 +/- 1 huître (valeur arrondie)



Syndicat Mixte  
Aquaculture et Pêche  
Pays de la Loire

La campagne d'échantillonnage menée le 2 octobre a révélé l'absence de toute nouvelle phase de fixation.

## Remarques

Un phénomène de mortalité significatif a été observé sur les collecteurs. Il est survenu sur la période du 19 septembre au 2 octobre

Les taux estimés selon les types de collecteur et les phases successives de fixation sont de :

Phase de fixation entre le 4 et le 16 août.

-Coupelles : 20 à 30%

-Tube : 10 à 15%

Phase de fixation entre le 16 août et le 5 septembre.

-Coupelles : 10 à 15%

-Tube : 5 à 10%.

Pour tous renseignements complémentaires,  
contacter :

Philippe GLIZE

Mail : [philippe.glize@smidap.fr](mailto:philippe.glize@smidap.fr)

Tél : 06.83.62.77.45.